

**SB CONSEIL**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au Conseil Régional d'Alsace de l'Ordre des Experts Comptables  
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

**ASSOCIATION QUATRE 4.0**

**17 RUE D'ECKBOLSHEIM**

**67200 STRASBOURG**

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

**ASSOCIATION QUATRE 4.0**

17 rue d'Eckbolsheim

67200 STRASBOURG

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Association

**Opinion**

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale du 27 mars 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ✓ Dans le cadre de notre appréciation du montant des produits d'exploitation, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application du principe de rattachement des subventions d'exploitation à leur exercice d'attribution ainsi que de la bonne gestion des fonds dédiés ;
- ✓ Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des placements et disponibilités, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de procédures de circularisations bancaires, de leur correcte évaluation ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Oberhausbergen, le 03 Mai 2023

Le commissaire aux comptes  
SB CONSEIL

représenté par Bruno SCHNITZLER

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Schnitzler', is written over the printed name.

## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

### DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	126 707	89 074	37 632	56 038
	Autres immobilisations corporelles	10 458	9 135	1 323	2 760
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>137 179</b>	<b>98 209</b>	<b>38 970</b>	<b>58 813</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	53 641		53 641	14 900
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	107 279		107 279	145 283	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	10 059		10 059	400 087	
<b>DISPONIBILITES</b>	143 974		143 974	231 587	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	959		959	15 882
		<b>TOTAL ( II )</b>	<b>315 911</b>	<b>315 911</b>	<b>807 738</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>453 090</b>	<b>98 209</b>	<b>354 881</b>	<b>866 551</b>

(1) dont droit au bail  
(2) dont à moins d'un an  
(3) dont à plus d'un an

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	118 033	117 574	
Excédent ou déficit de l'exercice	(33 261)	459	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>84 772</b>	<b>118 033</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	47 129	73 830
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>47 129</b>	<b>73 830</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>131 900</b>	<b>191 863</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	25 100	502 500
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>25 100</b>	<b>502 500</b>
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	27 787	25 137
	<b>Total des provisions</b>	<b>27 787</b>	<b>25 137</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 738	94 914
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	77 357	48 803
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance		3 333	
	<b>Total des dettes</b>	<b>170 094</b>	<b>147 051</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>354 881</b>	<b>866 551</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		
(1) Dont à moins d'un an		(33 261,21)	458,69
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		170 094	147 051

TOTAL PASSIF

SB CONSEIL

SARL AU CAPITAL DE 50 000 €

15, rue du Parc

67205 OBERHAUSBERGEN

Tél. 03 88 56 91 62

SIRET : 404 953 614 00017

APE 6920 Z

## Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	101 420	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	330 540	91 656
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	637 800	632 900
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		50 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	125	40 510	
Utilisations des fonds dédiés	490 000	115 473	
Autres produits	72	1	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 559 956</b>	<b>930 540</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	38 002	393
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 155 006	608 586
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 863	2 492
	Salaires et traitements	241 125	125 569
	Charges sociales	104 866	54 824
	Dotation aux amortissements et dépréciations	25 442	20 001
	Dotation aux provisions	2 650	195
Reports en fonds dédiés	12 600	92 500	
Autres charges	24 033	43 854	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 621 588</b>	<b>948 413</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(61 632)</b>	<b>(17 873)</b>

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN

Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(61 632)</b>	<b>(17 873)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	48	40
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>48</b>	<b>40</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>48</b>	<b>40</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(61 584)</b>	<b>(17 833)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	6 235 26 702	53 277
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>32 937</b>	<b>53 277</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 614	6 235 28 750
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>4 614</b>	<b>34 985</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>28 323</b>	<b>18 292</b>
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 592 941</b>	<b>983 857</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 626 203</b>	<b>983 398</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(33 261)</b>	<b>459</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Dons en nature Prestations en nature Bénévolat  TOTAL			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole  TOTAL			

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Règles et Méthodes Comptables

### Informations générales

L'association a pour objet d'organiser des manifestations de toute nature liées aux pratiques artistiques émergentes: festivals, concerts, expositions. Elle réalise des actions de soutien à la création et d'accompagnement artistique des projets.

### Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales comptables dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de **354 881** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 592 941** euros et un total **charges** de **1 626 203** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-33 261** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Règles et Méthodes Comptables

### Changement de méthodes comptables

Jusqu'à l'exercice précédent, la dette actuarielle en matière d'indemnités de fin de carrière ne faisait pas l'objet d'une inscription au bilan sous forme de provision.

A compter de cet exercice, il a été décidé d'enregistrer celle-ci sous forme d'une provision au bilan. Il s'agit d'un changement de méthode comptable.

Le montant total de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice, soit 24 942 euros, a été imputé intégralement sur le report à nouveau.

Pour une appréciation "pro forma" des comptes de bilan, ce changement de méthode comptable a un impact sur la présentation des fonds propres et des provisions.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 94 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Règles et Méthodes Comptables

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### Indemnités de fin de carrière

La dette actuarielle est inscrite au bilan sous forme de provision, avec les caractéristiques suivantes.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 27 787 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2022
- Taux d'actualisation : 1.65%
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Convention collective : Artistique (entreprises artistiques et culturelles)
- Table de mortalité : table réglementaire INSEE 2018 - 2020- donnees prov

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle): 65 ans
- Progression de salaires: 1%
- Taux de rotation: 15% constant jusqu'à 50 ans
- Taux de charges sociales patronales: 44%

Elle ne fait pas l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Règles et Méthodes Comptables

### Contributions en nature

L'association n'a pas mis en oeuvre d'outils lui permettant de recenser de manière exhaustive et objective la nature et l'importance des contributions volontaires en nature.

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	121 107		5 600			126 707
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 567				4 109	10 458
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>135 673</b>		<b>5 600</b>		<b>4 109</b>	<b>137 164</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	15					15
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>15</b>					<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>135 688</b>		<b>5 600</b>		<b>4 109</b>	<b>137 179</b>

**SB CONSEIL**  
SARLAU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022	
		Dotations	Diminutions		
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	65 069	24 005		89 074
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	11 807	1 437	4 109	9 135	
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>76 875</b>	<b>25 442</b>	<b>4 109</b>	<b>98 209</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>76 875</b>	<b>25 442</b>	<b>4 109</b>	<b>98 209</b>	

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	25 137	2 650		27 787
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>25 137</b>	<b>2 650</b>		<b>27 787</b>	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; font-size: 3em; margin: 0 10px;">}</div> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
		Sur stocks et en-cours			
		Sur comptes clients, usagers			
		Sur créances reçues par legs ou donations			
		Autres			
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>25 137</b>	<b>2 650</b>		<b>27 787</b>
Dont dotations et reprises	<div style="display: inline-block; vertical-align: middle; font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> - d'exploitation - financières - exceptionnelles		2 650		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	53 641	53 641	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	60 410	60 410	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	44 500	44 500	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 369	2 369	
Charges constatées d'avance	959	959		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>161 878</b>	<b>161 878</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	92 738	92 738		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	39 315	39 315		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 009	27 009		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 940	8 940		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 093	2 093		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>170 094</b>	<b>170 094</b>	<b>SB CONSEIL</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				SARL AU CAPITAL DE 50 000 € 15, rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN Tél. 03 88 56 91 62 SIRET : 404 953 614 00017 APE 6920 Z	
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	117 574	459			118 033
Excédent ou déficit de l'exercice	459	(459)		33 261	(33 261)
<b>Situation nette</b>	<b>118 033</b>			<b>33 261</b>	<b>84 772</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	73 830			26 702	47 129
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>191 863</b>			<b>59 963</b>	<b>131 900</b>

**SB CONSEIL**  
 SARLAU CAPITAL DE 50 000 €  
 15, rue du Parc  
 67205 OBERHAUSBERGEN  
 Tél. 03 88 56 91 62  
 SIRET : 404 953 614 00017  
 APE 6920 Z

## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Région Laser Building 2018	25 000		25 000				
Ddets 2021	2 500					2 500	
Région Ami 2020							
Ville Ososphère 2020	300 000		300 000				
Drac Ososphère 2020	30 000		30 000				
Conseil Départemental Ososphère 2020	45 000		45 000				
Région Ami Structuration Filière 2020	10 000					10 000	
Ville Ososphère 2021	90 000		90 000				
Ems Tango&Scan		12 600				12 600	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>502 500</b>	<b>12 600</b>	<b>490 000</b>			<b>25 100</b>	

**SB CONSEIL**  
 SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
 15, rue du Parc  
 67205 OBERHAUSEBERGEN  
 Tél. 03 88 56 91 62  
 SIRET : 404 953 614 00017  
 APE 6920 Z

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>959</b>
Téléphone		40	
Sdv		17	
Cotisations		95	
Assurance		807	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>959</b>

**SB CONSEIL.**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		3	
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>4</b>	

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Annexe libre

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Variation des Subventions d'Investissement

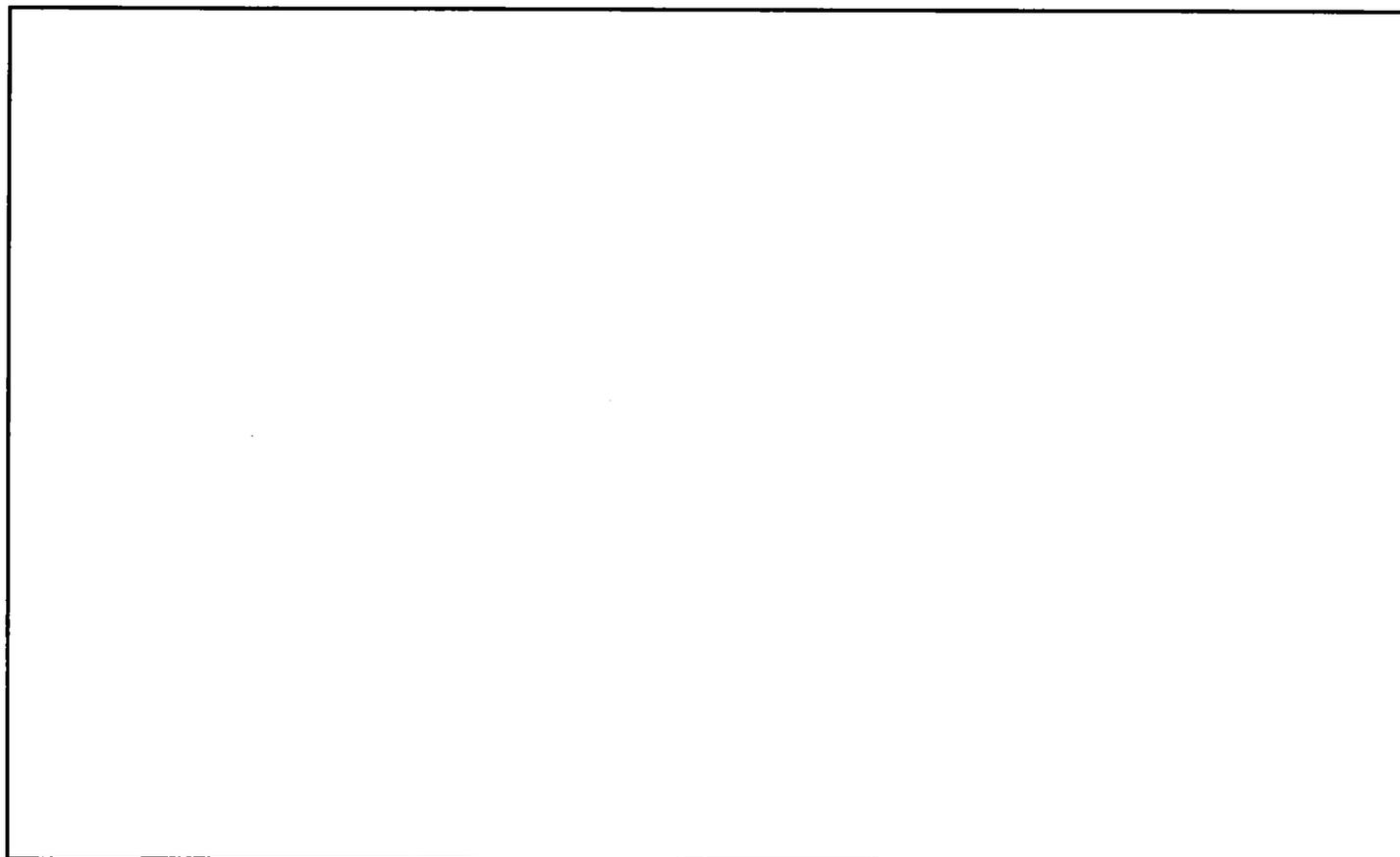
	Subventions à la clôture 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2022
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	106 800			106 800
Autres subventions d'investissement				
<b>Montant nominal</b>	<b>106 800</b>			<b>106 800</b>
Quotes-parts virées au compte de résultat	32 970	26 702		59 671

**SB CONSEIL**

SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 58 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z

## Concours publics et subventions

31/12/2022	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		34 500	603 300			637 800
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>		<b>34 500</b>	<b>603 300</b>			<b>637 800</b>



**SB CONSEIL**  
 SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
 15, rue du Parc  
 67205 OBERHAUSBERGEN  
 Tél. 03 88 56 91 62  
 SIRET : 404 953 614 00017  
 APE 6920 Z

## Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Ville de Strasbourg Projet associatif 2022		500 000	
Ems Tango&Scan 2022		12 600	
Drac Ososphère 2022		30 000	
Drac Projet Gare 2022		2 000	
Cea Ososphère 2022		45 000	
Cea Projet Gare 2022		700	
Cea matériels Ososphère 2022		5 000	
Région Grand Est Ososphère 2022		40 000	
Anct Projet Gare 2022		2 500	
Totalisation		<b>637 800</b>	

**SB CONSEIL**  
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €  
15, rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 62  
SIRET : 404 953 614 00017  
APE 6920 Z